

La gazette

Guillestre

Décembre 2020 - n° 7

Le traditionnel repas des aînés en janvier ne pourra pas avoir lieu en raison de la crise sanitaire.

Cependant, la mairie de Guillestre a voulu offrir à tous les aînés de +65ans, habitants en résidence principale sur la commune, **deux bons d'achat de 15€, valables dans de nombreux commerces de Guillestre.**

Ils sont à récupérer à l'accueil de la mairie, en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile, **à partir du 4 janvier.**



Le Conseil municipal s'est réuni en séance publique **mardi 15 décembre.**

Les délibérations suivantes ont été débattues et votées :

• URBANISME / TRAVAUX

✓ **TRAVAUX MAIRIE** : Pour le projet de réaménagement des locaux de la mairie et leur accès aux Personnes à Mobilité Réduite (montant des travaux estimé à 250 000€), la commune va demander des subventions auprès de l'Etat et du Département.

✓ **TRAVAUX CIAL** : Pour poursuivre la rénovation du centre de vacances, des travaux de **rénovation énergétique** (changement de chaudière, fenêtres, isolation et toiture ...) doivent être entrepris au CIAL pour un montant de 303 000€. Pour cela des subventions vont être demandées à la Région et à l'Etat.

✓ **PETITES VILLES DE DEMAIN** : Guillestre est éligible au dispositif national « Petites Villes de Demain » parmi 1 000 autres communes de France. Ce label a pour but d'améliorer l'attractivité des petites communes **en les accompagnant financièrement sur 6 années.**

✓ **FONCIER** : La commune délègue à l'Etablissement Public Foncier la possibilité de pouvoir préempter l'acquisition de foncier dans trois ilots de Guillestre, afin d'éviter à la Mairie de faire l'avance financière.

• AIDES POUR LES GUILLESTRINS

✓ **AIDES AUX TRAVAUX** : Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) la commune a voté des aides à des particuliers qui ont réalisés des travaux dans leurs habitations pour des montants allant de 2 046€ à 9 146€.

✓ **AIDES AUX CHAUFFAGE** : Trois subventions de 150€ ont été versées pour aider des particuliers après leur achat de poêles à bois. Si vous souhaitez bénéficier de ces subventions, renseignez-vous auprès de la Mairie.

✓ **REPAS DES AINÉS** : Les restrictions sanitaires ne permettent pas, cette année, d'organiser le traditionnel repas des aînés. La commune a donc décidé d'**offrir deux bons d'achats d'une valeur de 15€ aux aînés de plus de 65 ans** (voir l'encart ci-dessus).

• VIE DES QUARTIERS

✓ **ECLAIRAGE COMMUNAL** : A partir du 1^{er} février, l'éclairage public sera éteint **entre 00h30 et 5h30 du matin dans Guillestre**, sauf en centre-ville.

✓ **DENOMINATION DE RUE** : Après échanges et dialogues lors des réunions de quartier, **8 rues et 1 place** vont être nommées (vous pouvez retrouver le détail en Mairie).

✓ **REUNIONS DE QUARTIER** : Suite à la crise sanitaire, elles ont dû être annulées, vous serez informés dans vos boîtes aux lettres dès qu'elles pourront reprendre.



• **FONCTIONNEMENT MAIRIE**

✓ **DENEIGEMENT** : La commune a adopté son plan de déneigement, qui a pour but de prioriser et organiser les zones à déneiger dans Guillestre par les agents communaux.



• **ORGANISATION DES NAVETTES GRATUITES - hiver 2020/2021**

**NAVETTES
STATIONS
GRATUITES**



-Navettes Guillestre/Ceillac : à partir du 19 décembre 2020, vous pourrez emprunter les lignes régulières de Zou voyages **gratuitement** sur réservation préalable. Pensez à récupérer les bons de transports aux offices de tourisme de Guillestre ou de Ceillac. L'an dernier, 186 tickets ont été distribués pour un coût de 921€ à la charge de la commune.

-Navettes Guillestre/Risoul : elles seront mises en place à compter de l'ouverture des remontées mécaniques.

-Pour Vars : pas de navettes cet hiver, la commune de Vars ayant refusé de verser les 6.502€ (1/3 du coût total des navettes) qui était nécessaire pour cofinancer ce service.

AGENDA



➤ **DEAMBULATION DE NOEL** : Mercredi 23 décembre à 17h30, déambulation féérique et magique dans les rues de Guillestre avec la Cie Elixir. Durée : 1heure.

➤ **LIEU D'ACCUEIL ENFANT-PARENT "Parent'aise"** : samedi 9 janvier, de 9h30 à 11h30, à la crèche, atelier de communication gestuelle. Places limitées. Inscriptions à partir du 4 janvier auprès du service jeunesse.

➤ **DON DU SANG** : prochaine collecte mardi 5 janvier à la salle du Queyron de 8h à 12h30.

BON A SAVOIR...

➤ **CARTE JEUNE ET FORFAITS DE SKI RISOUL/VARS** : Ils sont prêts et vous attendent à l'accueil de la mairie. N'hésitez pas à venir les récupérer.

➤ **SERVICE JEUNESSE** : cantine, garderies périscolaires et accueils de loisirs, des changements en vue : - **Nouveau horaires**: à partir de janvier : **Lundi** : 8h30-12h et 13h-17h30 **Mardi** 15h-17h30 **Mercredi** : 8h30-12h et 13h30-18h **Jeudi** : 8h30-12h et 13h-17h.

-**Nouveau logiciel cantines et garderies** : Vous pouvez à présent réserver et payer la cantine et les garderies en ligne via le nouveau logiciel « Inoé ». Pour toute question sur la prise en main pour les réservations ou autres, n'hésitez pas à nous contacter soit par mail : guillestre.clsh@orange.fr ou tel : **04 92 45 04 03**. Nous vous rappelons qu'il est toujours nécessaire de réserver la cantine le mercredi avant minuit, par Internet, pour la semaine suivante.

➤ **DENEIGEMENT** : Il est essentiel que chacun pense à **déplacer son véhicule** les jours de chutes de neige pour ne pas empiéter sur la voie publique et ne pas gêner les engins de déneigement. Nous vous rappelons également qu'il est **interdit de stationner** dans la rue principale par temps de neige et de **déposer de la neige sur la chaussée** quand vous déneigez devant chez vous.

➤ **GRANDE RANDONNEE DE PAYS** : Une nouvelle labellisation en projet, celle du **Tour du Guillestrois**, labellisé en Grande Randonnée de Pays. Cet itinéraire utilisera des sentiers existants et sera marqué d'un balisage jaune et rouge. 4 à 5 jours de marche prévus pour admirer les beaux paysages de notre territoire.

➤ **CAMPAGNE DE PRÉVENTION ET D'INFORMATION SUR LES RISQUES D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE** : ce gaz toxique et inodore peut être émis par tous les **appareils utilisant un combustible** (chaudière, chauffe-eau à gaz, poêle, groupe électrogène, cheminée...). En période de grand froid, soyez vigilants ! Conseils sur www.santepubliquefrance.fr.

➤ **AGENTS RETRAITES DE LA CNRACL** : La Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL) procèdera au renouvellement de son conseil d'administration du **1er au 15 mars**. Les modalités de vote sont consultables à l'accueil de la mairie aux jours et heures d'ouverture.

➤ **ET SI VOUS FAISIEZ LA PAIX ?** : les avocats des Hautes-Alpes vous proposent **des modes amiables et alternatifs de règlements des conflits** : le **CNM ou centre de négociation et de médiation des Hautes-Alpes**. Cette association loi 1901 veut permettre et promouvoir l'accès à une justice amiable. Infos et contacts: 04.92.52.09.82 ou cnm05@outlook.fr



PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : mardi 19 janvier 2021 à 20h30 à la salle du Queyron
La séance est publique. Contacts : www.ville-guillestre.fr ou **04.92.45.04.03**